

FCP de droit français

**DNCA CONVERTIBLES
EUROPE**

RAPPORT ANNUEL

au 30 décembre 2022

**Société de gestion : DNCA FINANCE
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux comptes : MAZARS**

DNCA FINANCE - 19 place Vendôme - 75001 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	9
5. Certification du Commissaire aux Comptes	15
6. Comptes de l'exercice	20
7. Annexe (s)	43
Caractéristiques de l'OPC (suite)	44
Information SFDR	56

Document d'informations clés

DNCA CONVERTIBLES EUROPE (LE "FONDS")



Classe : I NPF - ISIN : FRO010171678

Objectifs

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	DNCA Convertibles Europe (le "Fonds")
Nom de l'initiateur du produit :	DNCA FINANCE (la "Société de Gestion")
ISIN :	FRO010171678
Site web :	www.dnca-investments.com
Téléphone :	+33 1 58 62 55 00

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de DNCA FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en France.

DNCA FINANCE est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Ce document d'informations clés est valable à partir du 1 janvier 2023.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DURÉE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 31/03/2017 et lancé le 08/12/2017. Aussi bien la Société de Gestion du Fonds que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution du Fonds selon les modalités énoncées dans le règlement du Fonds.

OBJECTIFS

L'objectif du Fonds est de réaliser une performance supérieure à celle du marché européen des obligations convertibles notamment en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables, sur une durée minimale de placement recommandée de 4 ans. Son indicateur de référence est le Refinitiv Europe Focus Hedged EUR, qui représente le marché des obligations convertibles européennes. Il inclut les coupons.

La politique d'investissement du Fonds repose sur la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire (c'est-à-dire dépendante de l'appréciation de l'évolution des marchés par le gérant) au sein de l'univers des obligations convertibles européennes. Le choix du gérant s'effectue après une analyse des marchés actions et des marchés obligations. Le gérant détermine ses investissements en fonction de critères macro-économiques, mais également en fonction de l'analyse de la qualité des sociétés composant son univers d'investissement. Le Fonds répond aux critères d'une gestion Responsable. Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise: (i) responsabilités actionnariale (ex.: risques comptables, qualité du management), (ii) sociale (ex.: conditions de travail, politique de formation), (iii) sociétale (ex.: optimisation fiscale) et (iv) environnementale (ex.: gestion environnementale, biodiversité) et de la transition durable. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. Basée sur un modèle d'analyse propriétaire, la Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) Sélection de l'univers d'investissement conjuguant une approche financière et extra-financière, (ii) construction du portefeuille selon une approche « Top down » et (iii) Sélection de titres (approche « Bottom up ») sur la base d'une analyse multi facteurs. Le Fonds bénéficie du label ISR.

Le portefeuille de Le Fonds investit au moins 60% de son actif net en obligations européennes convertibles, échangeables, à des bons de souscription d'actions, de titres participatifs et titres de créances d'émetteurs européens négociés sur les marchés des pays membres de l'OCDE. Le solde peut être investi en titres émis par des émetteurs en dehors de l'Europe. La Société de Gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie. En plus de cette évaluation, l'univers de gestion sera constitué à hauteur de 30% minimum en titres notés Investment Grade ou toute notation équivalente selon l'analyse de la Société de Gestion. A défaut de notation de ces titres, la notation de l'émetteur sera retenue. Le portefeuille pourra également comporter des titres appartenant à l'univers High Yield ou titres dits spéculatifs et présentant une notation inférieure à BBB-/Baa3 selon Standard & Poor's, Moody's ou Fitch Ratings ou toute notation équivalente selon l'analyse de la Société de Gestion, ou des titres ne présentant pas de notation émise par une agence de notation, dans une limite maximum de 70% de l'actif net du portefeuille.

Enfin, le portefeuille peut détenir des investissements libellés en devises autres que l'Euro. Le risque de change est systématiquement couvert par le gérant. Bien que l'intention soit de se rapprocher d'une couverture intégrale, une couverture parfaite n'est pas possible et le portefeuille pourra être sur ou sous-couvert durant certaines périodes. La sensibilité (indication de la variation de la valeur de l'actif de Le Fonds lorsque les taux d'intérêt varient de 1%) est comprise entre 0 et 8.

L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori à titre de comparaison des performances et dans le cadre du calcul de la commission de surperformance. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et qui souhaitent conserver leur investissement sur 4 ans.

AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Caceis Bank.

Le rachat des parts peut être demandé chaque jour.

Les sommes distribuables (résultat net et plus ou moins-values nettes réalisées) sont intégralement capitalisées chaque année.

La valeur liquidative par action est disponible sur www.dnca-investments.com et auprès de la Société de Gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 4 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée :
Exemple d'investissement

4 ans
EUR 10 000

Si vous sortez après
1 an

Si vous sortez après
4 ans

Scénarios

Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 6 900 -31.0%	EUR 6 650 -9.7%	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 8 090 -19.1%	EUR 8 120 -5.1%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2021 et octobre 2022.
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 10 240 2.4%	EUR 10 820 2.0%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre mai 2017 et mai 2021.
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 11 380 13.8%	EUR 12 590 5.9%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre mai 2013 et mai 2017.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si DNCA FINANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Aucune garantie n'est mise en place contre la défaillance du Fonds et vous pourriez perdre votre capital si cela se produit.

Les actifs du Fonds sont déposés chez CACEIS Bank, et sont séparés des actifs d'autres fonds de DNCA Finance. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour payer les dettes d'autres fonds.

Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de DNCA Finance.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR 10 000 sont investis

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Coûts totaux	EUR 147	EUR 639
Incidence des coûts annuels (*)	1.5%	1.5%

Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.5% avant déduction des coûts et de 2.0% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	EUR 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais	1.00% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 100
Coûts de transaction	0.47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 47
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	EUR 0

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée (RHP) : 4 années.

Le RHP a été choisi pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance du RHP ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et centralisées par l'établissement en charge de cette fonction (CACEIS BANK) chaque jour de valorisation (jour de calcul de la valeur liquidative) à 12 heures. Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée après réception de l'ordre, à cours inconnu.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès de la Société de Gestion du Fonds afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

DNCA FINANCE, 19 Place Vendôme, 75001 Paris

dnca@dnca-investments.com

www.dnca-investments.com

Autres informations pertinentes

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne à l'adresse www.dnca-investments.com.

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles auprès de la Société de Gestion.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

01/07/2022 :

- Précision sur l'utilisation du risque de change au niveau de la stratégie d'investissement du fonds.

17/10/2022 :

- Intégration du dispositif de plafonnement des rachats (les « GATES »).

Point sur l'année 2022 écoulée

Les principaux indices actions clôturent l'année sur une tendance négative qui vient stopper le rallye boursier qui aura duré deux mois. Les discours restrictifs des banquiers centraux ont douché tous les espoirs de pivots imminents des politiques monétaires. En effet, alors que les ajustements communiqués sont ressortis en ligne avec les attentes, les anticipations d'inflation ont quant à elles surpris les investisseurs. Pour autant, le scénario d'un atterrissage en douceur de l'économie reste plausible, mais dans un contexte de baisse des bénéfices par actions des deux côtés de l'Atlantique. La saison des publications des résultats annuels d'entreprises, très attendue, permettra de calibrer ces impacts sur les différents secteurs. Les conséquences sur les marchés financiers ont été immédiates avec un rebond des taux souverains et une baisse des marchés actions, une fois encore plus marquée sur les segments les plus chèrement valorisés. Les prochains indicateurs macroéconomiques seront particulièrement scrutés et devraient continuer à alimenter la volatilité sur les marchés des taux. Dans cet environnement, le marché primaire des obligations convertibles n'a pas offert d'opportunité d'investissement.

En 2022, le fonds DNCA CONVERTIBLES EUROPE affiche une performance de :

- Part R : -17,57% ;
- Part I NPF : -17,07% ;
- Part ID : -16,94% ;
- Part IC : Part lancée en Juin 2022.

Contre -15,75% pour son indicateur de référence Exane ECI Europe hedgé euro calculé coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur la période, les meilleures performances du portefeuille ont été *EdF 2024*, *Engie/GTT 2024*, *Iberdrola 2022* et *BNP 2025*. A l'inverse, le compartiment a pâti de son exposition aux souches *SIKA 2025*, *Deutsche Post 2025*, *Evonik 2026* et *Kering 2023*.

Sur la période les trois principales entrées dans le portefeuille ont été : *BNP Paribas 2025*, *Engie/GTT 2024* et *ELIS 2029*. Les trois principales sorties sont : *EDF 2024*, *Iberdrola 2022* et *LEG Immobilien 2025*.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 4,2% du portefeuille et l'actif net s'établit à 371 millions d'euros.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les perspectives pour 2023

Concernant les perspectives, le pic d'inflation est certainement derrière nous. Le marché du crédit montre également des signaux d'amélioration depuis septembre et la valorisation de nos sociétés est redevenue raisonnable après la récession des multiples de 2022 alors que les investisseurs internationaux ont fui l'Europe. En revanche, nous identifions un facteur majeur de vigilance ; les résultats des entreprises devraient souffrir du ralentissement économique en Europe et aux Etats-Unis au 1^{er} semestre. Sur le plan thématique, la réouverture chinoise va être un thème important pour 2023 après le changement radical de politique Covid de la part du pouvoir central. Nos positions exposées à ce thème comme LVMH, Hermès, Pernod ou encore Airbus, Amadeus et Thalès devraient en bénéficier. Nous sommes également toujours convaincus par nos investissements liés à l'efficacité énergétiques et aux investissements verts qui devraient continuer à bénéficier des incitations fiscales publiques, notamment Air Liquide, Schneider et Saint-Gobain. De manière générale, nous sommes convaincus que la focalisation du fonds sur les sociétés de qualité (modèle économique, équipe dirigeante, ESG et bilan) à valorisation raisonnable est adaptée pour faire face au contexte de marché actuel.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
EDF ZCP 14-09-24 CV	12 300 937,50	24 093 056,25
IBERDROLA INTERNATIONAL BV ZCP 11-11-22 CV	10 359 751,30	13 750 570,00
TOTALENERGIES SE 0.5% 02-12-22 CV	11 317 995,78	11 463 255,08
OSTRUM SRI MONEY PLUS IC	10 209 715,00	10 216 541,00
NEXI 1.75% 24-04-27 CV	7 847 514,98	9 813 574,38
ATOS SE ZCP 06-11-24 CV	12 532 900,00	4 166 560,00
SAFRAN 0.875% 15-05-27 CV	8 405 276,00	7 636 773,53
ARCHER OBLIGATIONS ZCP 31-03-23	5 072 420,00	10 836 182,00
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25	11 896 861,59	3 935 516,32
RAG STIFTUNG ZCP 17-06-26 CV	10 950 940,50	2 662 200,00

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 121 489 907,87

- o Change à terme : 74 583 961,37
- o Future : 32 925 400,00
- o Options : 13 980 546,50
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD SOCIETE GENERALE SA

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	 570,45 570,45

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

PROCÉDURE DE BEST SÉLECTION

Conformément à l'article 314-72 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection/Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres. La politique est disponible sur le site internet <https://www.dncafinance.com>

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires prenant en compte des critères objectifs tels que la qualité de la recherche, du suivi commercial et de l'exécution a été mise en place au sein de la société de gestion. Cette procédure est disponible sur le site internet de DNCA Finance à l'adresse suivante :

www.dnca-investments.com

(rubrique « nos engagements », « La politique de sélection des intermédiaires*/contreparties »).

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblées Générales peut être consultée sur le site www.dnca-investments.com.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site www.dnca-investments.com et au siège social de DNCA Finance.

INFORMATION SUR LES CRITERES EXTRA-FINANCIERS

Le fonds considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le fonds acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le fonds a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"¹. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le fonds pratique une gestion ISR en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la réglementation européenne en fonction de la classification du fonds.

Au regard des nombreuses contraintes imposées, l'ensemble des détails liés à la réglementation SFDR/Taxonomie est disponible dans l'annexe précontractuelle du prospectus et dans le reporting contractuel joint au présent rapport.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



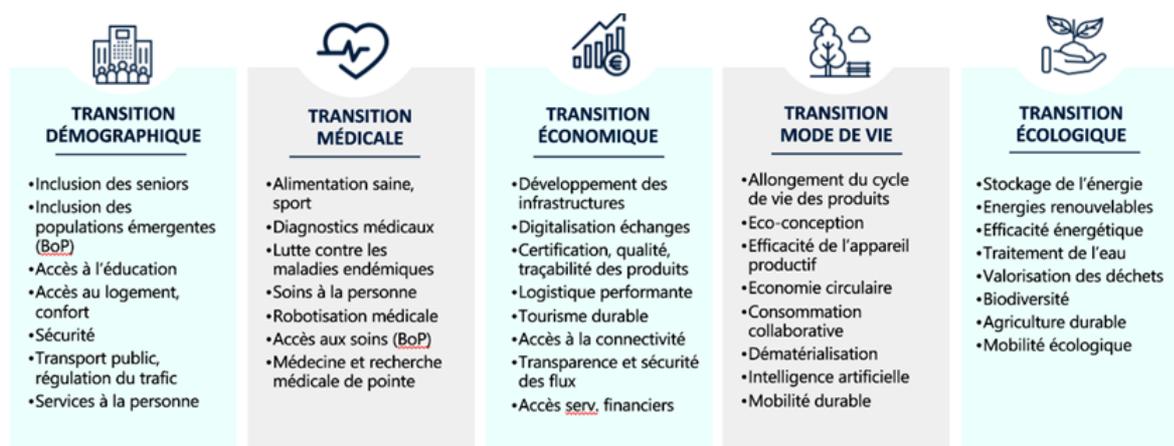
Le processus d'investissement du fonds est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Le fonds a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le fonds doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Information sur le règlement Taxonomie (UE) 2020/852 : Article 8

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

LOI ENERGIE-CLIMAT RAPPORT ARTICLE 29

Conformément à l'article 29 de la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat remplace l'article L. 533-22-1 du code monétaire et financier et donc l'article 173-VI de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), la Société de gestion met à disposition des investisseurs au sein du document « *Rapport 2022 Article 29 de la loi énergie climat* » les informations relatives :

- à leur stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance ;
- aux moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique ainsi qu'une stratégie de mise en œuvre de cette politique.

Ce reporting est publié une fois par an et est disponible sur le site internet de la Société de Gestion www.dnca-investments.com dans la rubrique « Nos Expertises / Investissement Socialement Responsable ».

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

REMUNERATIONS

La politique de rémunération mise en œuvre par DNCA Finance et succursales prend en compte les dispositions issues de la Directive UCITS V et de la Directive AIFM ainsi que les dispositions communes rédigées par les principales associations professionnelles représentatives de la gestion en matière de politiques de rémunération.

Elle s'applique à l'ensemble des entités du groupe DNCA Finance sauf dispositions locales.

Elle a pour objet de promouvoir une gestion saine et efficace des risques et de ne pas conduire les membres du Comité de Surveillance, de la Direction ni de tout autre membre du personnel de DNCA Finance et de ses succursales à une prise de risque excessive.

Elle est également définie de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

La politique de rémunération repose sur l'évaluation des compétences et de critères de performance annuels et pluriannuels, quantitatifs et qualitatifs. Elle intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des investisseurs, des collaborateurs et de DNCA Finance.

Des informations sur la politique de rémunération de DNCA Finance peuvent être obtenues gratuitement sur le site internet www.dnca-investments.com ou sur simple demande au siège de la société de gestion.

Le montant total des rémunérations attribuées par DNCA Finance et ses succursales à l'ensemble de son personnel au titre de l'exercice 2022 s'est élevé à 51,5 millions d'euros.

Ce montant se décompose comme suit :

- montant total des rémunérations fixes : 14,5 millions d'euros ;

- montant total des rémunérations variables : 37 millions d'euros :

✓ dont montant des rémunérations variables différées du personnel identifié : 16,5 millions d'euros ;

✓ dont montant des rémunérations variables non différées du personnel identifié et des autres typologies de personnel : 20,5 millions d'euros.

Le nombre de bénéficiaires d'une rémunération variable au titre de 2022 a été de 166.

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

DNCA Finance
19, Place Vendôme
75001 PARIS

sur le site internet : <http://www.dnca-investments.com>.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

FCP DNCA CONVERTIBLES EUROPE

19, Place Vendôme
75001 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP DNCA CONVERTIBLES EUROPE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) DNCA CONVERTIBLES EUROPE relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Courbevoie, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique



Signature numérique de
Bertrand DESPORTES
Date : 2023.04.28
09:43:38 +02'00'

Bertrand DESPORTES

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/12/2022 en EUR

ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	354 355 463,32	291 766 286,38
Actions et valeurs assimilées	5 953 469,20	3 981 635,60
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	5 953 469,20	3 981 635,60
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	327 600 575,89	270 838 081,12
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	327 600 575,89	270 838 081,12
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé		
Titres de créances		
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé		
Titres de créances négo­cia­bles		
Autres titres de créances		
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé		
Organismes de placement collectif	18 016 558,33	16 946 569,66
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	18 016 558,33	16 946 569,66
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	2 784 859,90	
Opérations sur un marché régle­menté ou assimilé	2 784 859,90	
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	75 444 857,59	29 348 747,98
Opérations de change à terme de devises	74 583 961,37	29 333 299,96
Autres	860 896,22	15 448,02
COMPTES FINANCIERS	16 407 301,07	15 606 611,67
Liquidités	16 407 301,07	15 606 611,67
TOTAL DE L'ACTIF	446 207 621,98	336 721 646,03

PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	386 245 386,25	299 760 544,80
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-12 945 139,99	9 549 332,85
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 763 550,53	-1 961 170,09
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	371 536 695,73	307 348 707,56
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 184 559,88	
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	1 184 559,88	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 184 559,88	
Autres opérations		
DETTES	73 486 366,37	29 372 938,47
Opérations de change à terme de devises	73 198 876,86	29 120 205,88
Autres	287 489,51	252 732,59
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	446 207 621,98	336 721 646,03

(a) Y compris comptes de régularisation.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BOBL 0323	28 937 500,00	
FGBL BUND 10A 0323	3 987 900,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
IBERDROLA SA 06/2023 CALL 10.5	10 690 086,50	
KERING 06/2023 CALL 520	3 290 460,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	22 899,51	23,60
Produits sur actions et valeurs assimilées	123 249,23	
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 284 104,94	1 053 346,18
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		0,05
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	1 430 253,68	1 053 369,83
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	570,45	
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	39 637,25	33 732,30
Autres charges financières		
TOTAL (2)	40 207,70	33 732,30
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 390 045,98	1 019 637,53
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 367 167,22	2 991 881,08
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-1 977 121,24	-1 972 243,55
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	213 570,71	11 073,46
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-1 763 550,53	-1 961 170,09

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en Euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Portefeuille titres

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus et les sorties à leur prix de cession frais exclus.

Les valeurs mobilières et les opérations à terme fermes ou conditionnelles détenues en portefeuille sont estimées de la façon suivante :

Les obligations :

Les obligations sont valorisées sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés quotidiennement auprès des teneurs de marchés et converties si nécessaire en euro suivant le cours WMR de la devise au jour de l'évaluation.

Les valeurs françaises :

- Du comptant, système règlement différé : Sur la base du dernier cours.
- Du marché libre O.T.C. : Sur la base du dernier cours connu.

Les valeurs étrangères :

- Cotées et déposées à Paris sur la base du dernier cours.
- Non cotées et non déposées à Paris sur la base du dernier cours connu pour celles du continent Européen sur la base du dernier cours connu pour les autres.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées, sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

Les OAT :

Sont valorisées à partir du cours du milieu de fourchette d'un contributeur (SVT sélectionné par le Trésor français), alimenté par un serveur d'information. Ce cours fait l'objet d'un contrôle de fiabilité grâce à un rapprochement avec les cours de plusieurs autres SVT.

Les O.P.C.V.M./FIA :

Ils sont valorisés au dernier prix de rachat ou à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créances négociables :

Les titres de créances négociables sont valorisés selon les règles suivantes :

- les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés auprès des teneurs de marchés,
- les titres de créances à taux variables non cotés sont valorisés au prix de revient corrigé des variations éventuelles du « spread » de crédit.
- les autres titres de créances négociables à taux fixe : titres négociables à court terme (certificats de dépôts, billets de trésorerie) bons des institutions financières sont évalués sur la base du prix de marché,

En l'absence de prix de marché incontestable, les TCN sont valorisés par application d'une courbe de taux éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques du titre (de l'émetteur).

Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les opérations sur les marchés à terme fermes :

Sur la base du cours de compensation.

Les opérations sur les marchés à terme conditionnelles :

Sur la base du dernier cours.

Les swaps :

Les « asset swaps » sont valorisés au prix de marché sur la base des « spreads » de crédit de l'émetteur indiqués par les teneurs de marché. En l'absence de teneur de marché, les « spreads » seront récupérés par tout moyen auprès des contributeurs disponibles.

Les autres swaps sont valorisés au prix de marché à partir des courbes de taux observées.

Les instruments complexes comme les « CDS », les « SES » ou les options complexes sont valorisés en fonction de leur type selon une méthode appropriée.

Les changes à terme :

Ils sont valorisés au prix de marché à partir des courbes de change à terme observées.

Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont évalués de la façon suivante :

Engagements sur marchés à terme fermes :

- Futures

Engagement = cours de compensation x nominal du contrat x quantités

A l'exception de l'engagement sur contrat EURIBOR négocié sur le MATIF qui est enregistré pour sa valeur nominale.

- Engagements sur contrats d'échange

a) De taux

Contrats d'échange de taux d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois

Adossés: nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts)

Non adossés : nominal + intérêts courus (différentiel d'intérêts)

Contrats d'échange de taux d'une durée de vie supérieure à 3 mois

Adossés :

Taux fixe / Taux variable
Evaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché
Taux variable / Taux fixe
Evaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

Non adossés :

Taux fixe / Taux variable
Evaluation de la jambe à taux fixe au prix du marché
Taux variable / Taux fixe
Evaluation de la jambe à taux variable au prix du marché

b) Autres contrats d'échange

Ils seront évalués à la valeur de marché.

Engagements sur marchés à terme conditionnels :

L'engagement est égal à la traduction de l'option en équivalent sous-jacent.
Les cours étrangers sont convertis en euro selon le cours des devises au jour de l'évaluation.

Mécanisme d'ajustement (« Swing Pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement (à compter du 27 juillet 2015)

En date du 27 juillet 2015, la société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) avec un seuil de déclenchement.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif du FCP en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif du FCP. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans le FCP en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».

Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse un seuil préétabli déterminé, sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si le FCP émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts du FCP.

Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au FCP.

Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement.

La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative du FCP et la seule communiquée aux porteurs de parts du FCP. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la VL avant application du mécanisme d'ajustement.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	Part R : 1,60% TTC Taux maximum Part I NPF : 1% TTC Taux maximum Part IC et Parts ID : 0,85% TTC Taux maximum Part N : 0,90% TTC Taux Maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion		
Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction en fonction de la clé de répartition entre les différents prestataires	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Pour les parts R, IC, ID, N 20% TTC de la surperformance positive du FCP par rapport à son indice de référence. Part IC-NPF : Néant

Commission de surperformance :

Méthode de calcul :

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon la méthode indiquée.

20% TTC représente la différence entre l'actif du fonds avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice ECI – Europe EUR-H (Exane Convertible Index Europe), Dividendes nets réinvestis (DNR) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le fonds.

Période de référence :

La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence. Elle est fixée à 5 ans. La société de gestion s'assure que, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. La première période de référence de 5 ans débute le 1er janvier 2022.

Période d'observation et fréquence de cristallisation :

La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. La fréquence de cristallisation consiste à considérer comme définitive et exigible la commission de surperformance provisionnée.

La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable si, sur une période d'observation, l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence et si le fonds enregistre une performance positive. La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de l'écart constaté. Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative après imputation des frais de gestion fixes. Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance est prélevée annuellement, à la clôture de l'exercice comptable hormis pour les rachats survenus en cours d'exercice, y compris ceux effectués dans le cadre d'un transfert d'une catégorie de part vers l'autre, qui donneront droit au versement anticipé de leur quotepart de la partie variable.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE IC	Capitalisation	Capitalisation
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE ID	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE IC NPF	Capitalisation	Capitalisation
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE RC	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	307 348 707,56	308 437 315,93
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	216 103 353,99	27 425 077,52
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-90 906 417,32	-32 563 130,31
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 240 670,99	19 903 209,38
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-18 956 219,17	-9 171 466,54
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	8 887 747,87	337 556,42
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-12 484 415,42	-1 577 644,90
Frais de transactions	-32 538,71	-7 133,04
Différences de change	4 041 127,68	4 703 639,68
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-46 754 607,08	-8 166 423,03
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-26 727 405,37	20 027 201,71
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-20 027 201,71	-28 193 624,74
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	1 026 114,44	
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 026 114,44	
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 977 121,24	-1 972 243,55
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments	292,14 (**)	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	371 536 695,73	307 348 707,56

(*) 31/12/2021 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00€.

(**) 30/12/2022 : soulte de fusion avec le FCP DNCA CONVERTIBLES EURO pour 251,07 euros le 02/06/2022 et soulte de fusion avec le FCP FRUCTI CONVERTIBLES EUROPE pour 41,07 euros le 11/08/2022.

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	327 600 575,89	88,17
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	327 600 575,89	88,17
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	32 925 400,00	8,86
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	32 925 400,00	8,86
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	13 980 546,50	3,76
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	13 980 546,50	3,76

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	327 600 575,89	88,17						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							16 407 301,07	4,42
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	32 925 400,00	8,86						
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			9 932 384,11	2,67	155 456 138,50	41,84	111 436 726,18	29,99	50 775 327,10	13,67
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	16 407 301,07	4,42								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture							28 937 500,00	7,79	3 987 900,00	1,07
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 GBP		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	33 973 204,02	9,14	16 266 997,46	4,38	5 352 784,29	1,44		
Titres de créances								
OPC	15 459 058,33	4,16						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	471 604,07	0,13						
Comptes financiers					3,49		2,01	
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	50 484 891,08	13,59	16 770 469,39	4,51	5 466 328,54	1,47		
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	471 604,07
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	74 112 357,30
	Souscriptions à recevoir	472 083,64
	Dépôts de garantie en espèces	388 656,90
	Autres créances	155,68
TOTAL DES CRÉANCES		75 444 857,59
DETTES		
	Vente à terme de devise	72 721 689,01
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	477 187,85
	Frais de gestion fixe	287 486,97
	Frais de gestion variable	2,54
TOTAL DES DETTES		73 486 366,37
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		1 958 491,22

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE IC		
Parts souscrites durant l'exercice	20 581,9418	205 388 197,80
Parts rachetées durant l'exercice	-4 431,9731	-42 319 876,98
Solde net des souscriptions/rachats	16 149,9687	163 068 320,82
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	16 149,9687	
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE ID		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 120,0000	
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE IC NPF		
Parts souscrites durant l'exercice	9,1914	1 515 409,81
Parts rachetées durant l'exercice	-306,2830	-48 132 358,90
Solde net des souscriptions/rachats	-297,0916	-46 616 949,09
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 068,4730	
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE RC		
Parts souscrites durant l'exercice	56 657,8349	9 199 746,38
Parts rachetées durant l'exercice	-2 928,6889	-454 181,44
Solde net des souscriptions/rachats	53 729,1460	8 745 564,94
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	55 304,6872	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE IC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE ID Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE IC NPF Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE RC Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE IC Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	892 217,48 0,85
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE ID Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	381 415,03 0,85
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE IC NPF Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	2 018 776,49 1,00
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE R Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	74 758,22 1,60

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			18 016 558,33
	LU2040190618	DNCA INVEST GLOBAL ALHA I EUR CAP	2 557 500,00
	LU1470439701	OSTRUM GLOBAL CONVER BONDS SIA (USD)	15 459 058,33
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			18 016 558,33

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-1 763 550,53	-1 961 170,09
Total	-1 763 550,53	-1 961 170,09

	30/12/2022	31/12/2021
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-431 687,25	
Total	-431 687,25	

	30/12/2022	31/12/2021
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE ID		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-200 652,82	-268 090,73
Total	-200 652,82	-268 090,73

	30/12/2022	31/12/2021
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE IC NPF		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-1 024 484,58	-1 689 328,65
Total	-1 024 484,58	-1 689 328,65

	30/12/2022	31/12/2021
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE RC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-106 725,88	-3 750,71
Total	-106 725,88	-3 750,71

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-12 945 139,99	9 549 332,85
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-12 945 139,99	9 549 332,85

	30/12/2022	31/12/2021
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-853 856,48	
Total	-853 856,48	

	30/12/2022	31/12/2021
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE ID		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 406 484,75	1 617 559,65
Total	-2 406 484,75	1 617 559,65

	30/12/2022	31/12/2021
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE IC NPF		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-9 205 504,92	7 922 526,02
Total	-9 205 504,92	7 922 526,02

	30/12/2022	31/12/2021
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE RC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-479 293,84	9 247,18
Total	-479 293,84	9 247,18

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	332 799 314,46	333 150 999,60	308 437 315,93	307 348 707,56	371 536 695,73
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE IC en EUR					
Actif net					154 254 766,70
Nombre de titres					16 149,9687
Valeur liquidative unitaire					9 551,39
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-52,87
Capitalisation unitaire sur résultat					-26,72
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE ID en EUR					
Actif net	44 858 658,52	48 905 301,69	53 671 599,42	52 131 786,22	43 298 396,82
Nombre de titres	4 120,0000	4 120,0000	4 305,0000	4 120,0000	4 120,0000
Valeur liquidative unitaire	10 888,02	11 870,21	12 467,27	12 653,34	10 509,31
Distribution unitaire sur +/- values nettes	107,04				
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		285,31	191,51	392,61	-584,09
Capitalisation unitaire sur résultat	-26,85	-35,98	-55,43	-65,07	-48,70
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE IC NPF en EUR					
Actif net	287 751 125,81	284 134 642,18	254 633 427,17	254 920 812,37	165 415 759,41
Nombre de titres	1 798,6735	1 617,6847	1 382,3002	1 365,5646	1 068,4730
Valeur liquidative unitaire	159 979,63	175 642,78	184 209,93	186 677,95	154 815,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1 411,48	4 218,87	2 829,22	5 801,64	-8 615,57
Capitalisation unitaire sur résultat	-380,50	-914,94	-1 067,49	-1 237,09	-958,83

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE RC en EUR					
Actif net	189 530,13	111 055,73	132 289,34	296 108,97	8 567 772,80
Nombre de titres	1 155,6369	620,4787	709,0030	1 575,5412	55 304,6872
Valeur liquidative unitaire	164,00	178,98	186,58	187,94	154,91
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,45	4,30	2,86	5,86	-8,66
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,44	-1,97	-2,14	-2,38	-1,92

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	59 654	5 953 469,20	1,61
TOTAL FRANCE			5 953 469,20	1,61
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			5 953 469,20	1,61
TOTAL Actions et valeurs assimilées			5 953 469,20	1,61
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DELIVERY HERO SE 0.25% 23-01-24	EUR	10 200 000	9 586 614,13	2,57
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 17-11-25 CV	EUR	4 200 000	4 502 680,08	1,22
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25	EUR	15 900 000	15 197 995,40	4,09
MTU AERO ENGINES GMBH 0.05% 18-03-27	EUR	3 500 000	3 200 902,71	0,86
RAG STIFTUNG ZCP 17-06-26 CV	EUR	15 700 000	14 198 295,00	3,82
TOTAL ALLEMAGNE			46 686 487,32	12,56
AUTRICHE				
AMS AGA 2.125% 03-11-27 CV	EUR	2 000 000	1 402 531,60	0,38
AUSTRIAMICROSYSTEMS AG ZCP 05-03-25	EUR	2 200 000	1 708 047,00	0,46
TOTAL AUTRICHE			3 110 578,60	0,84
ESPAGNE				
AMADEUS CM 1.5% 09-04-25 CV	EUR	10 900 000	12 179 594,12	3,28
CELLNEX TELECOM 0.5% 05-07-28 CV	EUR	8 300 000	8 248 068,15	2,22
CELLNEX TELECOM 1.5% 16-01-26 CV	EUR	7 000 000	8 283 385,27	2,23
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 1.125% 18-05-28	EUR	6 500 000	4 775 904,63	1,28
TOTAL ESPAGNE			33 486 952,17	9,01
ETATS-UNIS				
JPMORGAN CHASE BANK N A ZCP 10-06-24	EUR	7 400 000	7 852 621,00	2,11
TOTAL ETATS-UNIS			7 852 621,00	2,11
FRANCE				
ACCOR 0.7% 07-12-27 CV	EUR	226 660	9 419 536,28	2,53
AIR FR KLM 6.5% PERP CV	EUR	1 200 000	1 191 856,85	0,32
ATOS SE ZCP 06-11-24 CV	EUR	12 500 000	10 161 625,00	2,74
BNP PAR ZCP 13-05-25 CV	EUR	7 300 000	8 282 178,50	2,23
CARREFOUR ZCP 27-03-24 CV	USD	3 800 000	3 402 446,47	0,91
EDENRED ZCP 06-09-24 CV	EUR	25 000	1 540 537,50	0,41
EDENRED ZCP 14-06-28 CV	EUR	33 000	2 165 509,50	0,59
ELIS EX HOLDELIS 2.25% 22-09-29	EUR	5 300 000	5 724 049,37	1,54
FNAC DARTY 0.25% 23-03-27 CV	EUR	59 421	3 910 703,98	1,05
NEOEN 2.0% 02-06-25 CV	EUR	60 000	2 980 590,00	0,80
NEOEN 2.875% 14-09-27 CV	EUR	1 900 000	1 939 872,65	0,52
NEXITY 0.875% 19-04-28 CV	EUR	40 000	1 756 080,00	0,48
ORPAR ZCP 20-06-24 CV	EUR	1 100 000	1 290 377,00	0,34

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SAFRAN 0.875% 15-05-27 CV	EUR	80 000	10 511 760,00	2,83
SAFRAN ZCP 01-04-28 CV	EUR	40 000	6 575 560,00	1,77
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.0% 15-06-26	EUR	50 538	9 300 937,71	2,50
SELENA SARL ZCP 25-06-25 CV	EUR	50	4 746 375,00	1,28
SOITEC ZCP 01-10-25 CV	EUR	39 950	7 616 387,60	2,05
UBISOFT ENTERTAINMENT 2.375% 15-11-28	EUR	1 300 000	1 355 670,01	0,37
VEOLIA ENVIRONNEMENT ZCP 01-01-25	EUR	396 222	12 107 355,65	3,26
VOLTALIA 1.0% 13-01-25 CV	EUR	44 674	1 271 444,38	0,35
WORLDLINE ZCP 30-07-25 CV	EUR	38 000	4 072 517,00	1,10
TOTAL FRANCE			111 323 370,45	29,97
IRLANDE				
GLANBIA CO OPERATIVE SOCIETY 1.875% 27-01-27	EUR	1 600 000	1 438 187,48	0,38
TOTAL IRLANDE			1 438 187,48	0,38
ITALIE				
NEXI 1.75% 24-04-27 CV	EUR	2 600 000	2 222 450,00	0,60
NEXI ZCP 24-02-28 CV	EUR	17 900 000	12 926 037,50	3,48
PIRELLI C ZCP 22-12-25 CV	EUR	8 100 000	7 613 959,50	2,05
PRYSMIAN 0.0000010% 02-02-26	EUR	12 500 000	13 002 437,50	3,50
TOTAL ITALIE			35 764 884,50	9,63
LUXEMBOURG				
CITI GLO 0.5% 04-08-23 EMTN	EUR	4 300 000	4 276 154,11	1,15
LAGFIN SCA 2.0% 02-07-25 CV	EUR	6 500 000	7 117 350,41	1,92
OLIVER CAPITAL SARL ZCP 29-12-23	EUR	5 400 000	5 656 230,00	1,52
TOTAL LUXEMBOURG			17 049 734,52	4,59
PAYS-BAS				
AMERICA MOVIL BV ZCP 02-03-24	EUR	2 000 000	2 021 730,00	0,55
BASIC FIT NV 1.5% 17-06-28 CV	EUR	3 800 000	3 061 035,09	0,83
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV 0.75% 05-08-27	EUR	2 000 000	2 588 724,89	0,70
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV 1.875% 06-04-29	EUR	3 200 000	2 995 556,00	0,81
DUFREY ONE BV 0.75% 30-03-26 CV	CHF	4 600 000	3 933 804,75	1,05
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV 1.25% 30-04-26	EUR	2 700 000	2 138 594,79	0,57
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV 2.25% 25-01-24	EUR	2 000 000	1 954 819,78	0,53
QIAGEN NV 1.0% 13-11-24 CV	USD	7 200 000	8 036 771,14	2,16
QIAGEN NV ZCP 17-12-27 CV	USD	10 600 000	9 338 577,65	2,51
TOTAL PAYS-BAS			36 069 614,09	9,71
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS BK ZCP 24-01-25 CV	EUR	1 300 000	1 293 097,00	0,35
JET2 1.625% 10-06-26 CV	GBP	5 500 000	5 352 784,29	1,44
TOTAL ROYAUME-UNI			6 645 881,29	1,79
SUEDE				
GEELY SWEDEN FINANCE AB ZCP 19-06-24	EUR	2 200 000	2 643 663,00	0,71
TOTAL SUEDE			2 643 663,00	0,71

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUISSE				
SIKA AG 0.15% 05-06-25 CV	CHF	8 000 000	10 202 454,13	2,75
STMICROELECTRONICS NV ZCP 04-08-25	USD	4 000 000	3 942 169,13	1,06
STMICROELECTRONICS NV ZCP 04-08-27	USD	9 600 000	9 253 239,63	2,49
SWISS PRIME SITE AG 0.325% 16-01-25	CHF	2 200 000	2 130 738,58	0,57
TOTAL SUISSE			25 528 601,47	6,87
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			327 600 575,89	88,17
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			327 600 575,89	88,17
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
LUXEMBOURG				
DNCA INVEST GLOBAL ALHA I EUR CAP	EUR	30 000	2 557 500,00	0,69
OSTRUM GLOBAL CONVER BONDS SIA (USD)	USD	132 000	15 459 058,33	4,16
TOTAL LUXEMBOURG			18 016 558,33	4,85
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			18 016 558,33	4,85
TOTAL Organismes de placement collectif			18 016 558,33	4,85
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 0323	EUR	-250	934 959,90	0,25
FGBL BUND 10A 0323	EUR	-30	249 600,00	0,07
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			1 184 559,90	0,32
TOTAL Engagements à terme fermes			1 184 559,90	0,32
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
IBERDROLA SA 06/2023 CALL 10.5	EUR	15 500	1 224 500,00	0,33
KERING 06/2023 CALL 520	EUR	200	375 800,00	0,10
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			1 600 300,00	0,43
TOTAL Engagements à terme conditionnels			1 600 300,00	0,43
TOTAL Instrument financier à terme			2 784 859,90	0,75
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-1 184 559,88	-1 184 559,88	-0,32
TOTAL Appel de marge			-1 184 559,88	-0,32
Créances			75 444 857,59	20,30
Dettes			-73 486 366,37	-19,78
Comptes financiers			16 407 301,07	4,42
Actif net			371 536 695,73	100,00

Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE ID	EUR	4 120,0000	10 509,31	
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE IC NPF	EUR	1 068,4730	154 815,10	
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE IC	EUR	16 149,9687	9 551,39	
Part DNCA CONVERTIBLES EUROPE RC	EUR	55 304,6872	154,91	

7. ANNEXE(S)

Document d'informations clés

DNCA CONVERTIBLES EUROPE (LE "FONDS")



Classe : IC EUR CAP - ISIN : FR0010369827

Objectifs

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	DNCA Convertibles Europe (le "Fonds")
Nom de l'initiateur du produit :	DNCA FINANCE (la "Société de Gestion")
ISIN :	FR0010369827
Site web :	www.dnca-investments.com
Téléphone:	+33 1 58 62 55 00

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de DNCA FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en France.

DNCA FINANCE est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Ce document d'informations clés est valable à partir du 1 janvier 2023.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DURÉE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 31/03/2017 et lancé le 08/12/2017. Aussi bien la Société de Gestion du Fonds que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution du Fonds selon les modalités énoncées dans le règlement du Fonds.

OBJECTIFS

L'objectif du Fonds est de réaliser une performance supérieure à celle du marché européen des obligations convertibles notamment en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables, sur une durée minimale de placement recommandée de 4 ans. Son indicateur de référence est le Refinitiv Europe Focus Hedged EUR, qui représente le marché des obligations convertibles européennes. Il inclut les coupons.

La politique d'investissement du Fonds repose sur la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire (c'est-à-dire dépendante de l'appréciation de l'évolution des marchés par le gérant) au sein de l'univers des obligations convertibles européennes. Le choix du gérant s'effectue après une analyse des marchés actions et des marchés obligations. Le gérant détermine ses investissements en fonction de critères macro-économiques, mais également en fonction de l'analyse de la qualité des sociétés composant son univers d'investissement. Le Fonds répond aux critères d'une gestion Responsable. Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise: (i) responsabilités actionnariale (ex.: risques comptables, qualité du management), (ii) sociale (ex.: conditions de travail, politique de formation), (iii) sociétale (ex.: optimisation fiscale) et (iv) environnementale (ex.: gestion environnementale, biodiversité) et de la transition durable. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. Basée sur un modèle d'analyse propriétaire, la Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) Sélection de l'univers d'investissement conjuguant une approche financière et extra-financière, (ii) construction du portefeuille selon une approche « Top down » et (iii) Sélection de titres (approche « Bottom up ») sur la base d'une analyse multi facteurs. Le Fonds bénéficie du label ISR.

Le portefeuille de Le Fonds investit au moins 60% de son actif net en obligations européennes convertibles, échangeables, à des bons de souscription d'actions, de titres participatifs et titres de créances d'émetteurs européens négociés sur les marchés des pays membres de l'OCDE. Le solde peut être investi en titres émis par des émetteurs en dehors de l'Europe. La Société de Gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie. En plus de cette évaluation, l'univers de gestion sera constitué à hauteur de 30% minimum en titres notés Investment Grade ou toute notation équivalente selon l'analyse de la Société de Gestion. A défaut de notation de ces titres, la notation de l'émetteur sera retenue. Le portefeuille pourra également comporter des titres appartenant à l'univers High Yield ou titres dits spéculatifs et présentant une notation inférieure à BBB-/Baa3 selon Standard & Poor's, Moody's ou Fitch Ratings ou toute notation équivalente selon l'analyse de la Société de Gestion, ou des titres ne présentant pas de notation émise par une agence de notation, dans une limite maximum de 70% de l'actif net du portefeuille.

Enfin, le portefeuille peut détenir des investissements libellés en devises autres que l'Euro. Le risque de change est systématiquement couvert par le gérant. Bien que l'intention soit de se rapprocher d'une couverture intégrale, une couverture parfaite n'est pas possible et le portefeuille pourra être sur ou sous-couvert durant certaines périodes. La sensibilité (indication de la variation de la valeur de l'actif de Le Fonds lorsque les taux d'intérêt varient de 1%) est comprise entre 0 et 8.

L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori à titre de comparaison des performances et dans le cadre du calcul de la commission de surperformance. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et qui souhaitent conserver leur investissement sur 4 ans.

AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Caceis Bank.

Le rachat des parts peut être demandé chaque jour.

Les sommes distribuables (résultat net et plus ou moins-values nettes réalisées) sont intégralement capitalisées chaque année.

La valeur liquidative par action est disponible sur www.dnca-investments.com et auprès de la Société de Gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 4 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée :
Exemple d'investissement

4 ans
EUR 10 000

Si vous sortez après
1 an

Si vous sortez après
4 ans

Scénarios

Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 6 900 -31.0%	EUR 6 650 -9.7%	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 8 110 -18.9%	EUR 8 130 -5.0%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2021 et octobre 2022.
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 10 250 2.5%	EUR 10 890 2.1%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre mai 2017 et mai 2021.
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 11 400 14.0%	EUR 12 670 6.1%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre mai 2013 et mai 2017.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si DNCA FINANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Aucune garantie n'est mise en place contre la défaillance du Fonds et vous pourriez perdre votre capital si cela se produit.

Les actifs du Fonds sont déposés chez CACEIS BANK, et sont séparés des actifs d'autres fonds de DNCA Finance. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour payer les dettes d'autres fonds.

Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de DNCA Finance.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR 10 000 sont investis

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Coûts totaux	EUR 132	EUR 575
Incidence des coûts annuels (*)	1.3%	1.3%

Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.4% avant déduction des coûts et de 2.1% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	EUR 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais	0.85% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 85
Coûts de transaction	0.47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 47
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20% de la surperformance positive par rapport à l'indice Refinitiv Europe Focus Hedged EUR	EUR 0

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée (RHP) : 4 années.

Le RHP a été choisi pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance du RHP ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et centralisées par l'établissement en charge de cette fonction (CACEIS BANK) chaque jour de valorisation (jour de calcul de la valeur liquidative) à 12 heures. Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée après réception de l'ordre, à cours inconnu.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès de la Société de Gestion du Fonds afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

DNCA FINANCE, 19 Place Vendôme, 75001 Paris

dnca@dnca-investments.com

www.dnca-investments.com

Autres informations pertinentes

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne à l'adresse www.dnca-investments.com.

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles auprès de la Société de Gestion.

Document d'informations clés

DNCA CONVERTIBLES EUROPE (LE "FONDS")



Classe : R - ISIN : FR0010678359

Objectifs

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	DNCA Convertibles Europe (le "Fonds")
Nom de l'initiateur du produit :	DNCA FINANCE (la "Société de Gestion")
ISIN :	FR0010678359
Site web :	www.dnca-investments.com
Téléphone :	+33 1 58 62 55 00

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de DNCA FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en France.

DNCA FINANCE est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Ce document d'informations clés est valable à partir du 1 janvier 2023.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DURÉE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 31/03/2017 et lancé le 08/12/2017. Aussi bien la Société de Gestion du Fonds que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution du Fonds selon les modalités énoncées dans le règlement du Fonds.

OBJECTIFS

L'objectif du Fonds est de réaliser une performance supérieure à celle du marché européen des obligations convertibles notamment en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables, sur une durée minimale de placement recommandée de 4 ans. Son indicateur de référence est le Refinitiv Europe Focus Hedged EUR, qui représente le marché des obligations convertibles européennes. Il inclut les coupons.

La politique d'investissement du Fonds repose sur la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire (c'est-à-dire dépendante de l'appréciation de l'évolution des marchés par le gérant) au sein de l'univers des obligations convertibles européennes. Le choix du gérant s'effectue après une analyse des marchés actions et des marchés obligations. Le gérant détermine ses investissements en fonction de critères macro-économiques, mais également en fonction de l'analyse de la qualité des sociétés composant son univers d'investissement. Le Fonds répond aux critères d'une gestion Responsable. Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise: (i) responsabilités actionnariale (ex.: risques comptables, qualité du management), (ii) sociale (ex.: conditions de travail, politique de formation), (iii) sociétale (ex.: optimisation fiscale) et (iv) environnementale (ex.: gestion environnementale, biodiversité) et de la transition durable. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. Basée sur un modèle d'analyse propriétaire, la Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) Sélection de l'univers d'investissement conjuguant une approche financière et extra-financière, (ii) construction du portefeuille selon une approche « Top down » et (iii) Sélection de titres (approche « Bottom up ») sur la base d'une analyse multi facteurs. Le Fonds bénéficie du label ISR.

Le portefeuille de Le Fonds investit au moins 60% de son actif net en obligations européennes convertibles, échangeables, à des bons de souscription d'actions, de titres participatifs et titres de créances d'émetteurs européens négociés sur les marchés des pays membres de l'OCDE. Le solde peut être investi en titres émis par des émetteurs en dehors de l'Europe. La Société de Gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie. En plus de cette évaluation, l'univers de gestion sera constitué à hauteur de 30% minimum en titres notés Investment Grade ou toute notation équivalente selon l'analyse de la Société de Gestion. A défaut de notation de ces titres, la notation de l'émetteur sera retenue. Le portefeuille pourra également comporter des titres appartenant à l'univers High Yield ou titres dits spéculatifs et présentant une notation inférieure à BBB-/Baa3 selon Standard & Poor's, Moody's ou Fitch Ratings ou toute notation équivalente selon l'analyse de la Société de Gestion, ou des titres ne présentant pas de notation émise par une agence de notation, dans une limite maximum de 70% de l'actif net du portefeuille.

Enfin, le portefeuille peut détenir des investissements libellés en devises autres que l'Euro. Le risque de change est systématiquement couvert par le gérant. Bien que l'intention soit de se rapprocher d'une couverture intégrale, une couverture parfaite n'est pas possible et le portefeuille pourra être sur ou sous-couvert durant certaines périodes. La sensibilité (indication de la variation de la valeur de l'actif de Le Fonds lorsque les taux d'intérêt varient de 1%) est comprise entre 0 et 8.

L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori à titre de comparaison des performances et dans le cadre du calcul de la commission de surperformance. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et qui souhaitent conserver leur investissement sur 4 ans.

AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Caceis Bank.

Le rachat des parts peut être demandé chaque jour.

Les sommes distribuables (résultat net et plus ou moins-values nettes réalisées) sont intégralement capitalisées chaque année.

La valeur liquidative par action est disponible sur www.dnca-investments.com et auprès de la Société de Gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 4 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée :
Exemple d'investissement

4 ans
EUR 10 000

Si vous sortez après
1 an

Si vous sortez après
4 ans

Scénarios

Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 6 900 -31.0%	EUR 6 650 -9.7%	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 8 040 -19.6%	EUR 8 060 -5.3%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2021 et octobre 2022.
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 10 170 1.7%	EUR 10 560 1.4%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre mai 2017 et mai 2021.
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 11 310 13.1%	EUR 12 290 5.3%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre mai 2013 et mai 2017.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si DNCA FINANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Aucune garantie n'est mise en place contre la défaillance du Fonds et vous pourriez perdre votre capital si cela se produit.

Les actifs du Fonds sont déposés chez CACEIS Bank, et sont séparés des actifs d'autres fonds de DNCA Finance. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour payer les dettes d'autres fonds.

Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de DNCA Finance.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR 10 000 sont investis

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Coûts totaux	EUR 507	EUR 1 191
Incidence des coûts annuels (*)	5.1%	2.7%

Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.1% avant déduction des coûts et de 1.4% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 3.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à EUR 300
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais	1.60% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 160
Coûts de transaction	0.47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 47
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20% de la surperformance positive par rapport à l'indice Refinitiv Europe Focus Hedged EUR	EUR 0

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée (RHP) : 4 années.

Le RHP a été choisi pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance du RHP ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et centralisées par l'établissement en charge de cette fonction (CACEIS BANK) chaque jour de valorisation (jour de calcul de la valeur liquidative) à 12 heures. Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée après réception de l'ordre, à cours inconnu.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès de la Société de Gestion du Fonds afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

DNCA FINANCE, 19 Place Vendôme, 75001 Paris

dnca@dnca-investments.com

www.dnca-investments.com

Autres informations pertinentes

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne à l'adresse www.dnca-investments.com.

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles auprès de la Société de Gestion.

Document d'informations clés

DNCA CONVERTIBLES EUROPE (LE "FONDS")



Classe : ID - ISIN : FR0011310192

Objectifs

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	DNCA Convertibles Europe (le "Fonds")
Nom de l'initiateur du produit :	DNCA FINANCE (la "Société de Gestion")
ISIN :	FR0011310192
Site web :	www.dnca-investments.com
Téléphone:	+33 1 58 62 55 00

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de DNCA FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en France.

DNCA FINANCE est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Ce document d'informations clés est valable à partir du 1 janvier 2023.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DURÉE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 31/03/2017 et lancé le 08/12/2017. Aussi bien la Société de Gestion du Fonds que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution du Fonds selon les modalités énoncées dans le règlement du Fonds.

OBJECTIFS

L'objectif du Fonds est de réaliser une performance supérieure à celle du marché européen des obligations convertibles notamment en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables, sur une durée minimale de placement recommandée de 4 ans. Son indicateur de référence est le Refinitiv Europe Focus Hedged EUR, qui représente le marché des obligations convertibles européennes. Il inclut les coupons.

La politique d'investissement du Fonds repose sur la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire (c'est-à-dire dépendante de l'appréciation de l'évolution des marchés par le gérant) au sein de l'univers des obligations convertibles européennes. Le choix du gérant s'effectue après une analyse des marchés actions et des marchés obligations. Le gérant détermine ses investissements en fonction de critères macro-économiques, mais également en fonction de l'analyse de la qualité des sociétés composant son univers d'investissement. Le Fonds répond aux critères d'une gestion Responsable. Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise: (i) responsabilités actionnariale (ex.: risques comptables, qualité du management), (ii) sociale (ex.: conditions de travail, politique de formation), (iii) sociétale (ex.: optimisation fiscale) et (iv) environnementale (ex.: gestion environnementale, biodiversité) et de la transition durable. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. Basée sur un modèle d'analyse propriétaire, la Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) Sélection de l'univers d'investissement conjuguant une approche financière et extra-financière, (ii) construction du portefeuille selon une approche « Top down » et (iii) Sélection de titres (approche « Bottom up ») sur la base d'une analyse multi facteurs. Le Fonds bénéficie du label ISR.

Le portefeuille de Le Fonds investit au moins 60% de son actif net en obligations européennes convertibles, échangeables, à des bons de souscription d'actions, de titres participatifs et titres de créances d'émetteurs européens négociés sur les marchés des pays membres de l'OCDE. Le solde peut être investi en titres émis par des émetteurs en dehors de l'Europe. La Société de Gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie. En plus de cette évaluation, l'univers de gestion sera constitué à hauteur de 30% minimum en titres notés Investment Grade ou toute notation équivalente selon l'analyse de la Société de Gestion. A défaut de notation de ces titres, la notation de l'émetteur sera retenue. Le portefeuille pourra également comporter des titres appartenant à l'univers High Yield ou titres dits spéculatifs et présentant une notation inférieure à BBB-/Baa3 selon Standard & Poor's, Moody's ou Fitch Ratings ou toute notation équivalente selon l'analyse de la Société de Gestion, ou des titres ne présentant pas de notation émise par une agence de notation, dans une limite maximum de 70% de l'actif net du portefeuille.

Enfin, le portefeuille peut détenir des investissements libellés en devises autres que l'Euro. Le risque de change est systématiquement couvert par le gérant. Bien que l'intention soit de se rapprocher d'une couverture intégrale, une couverture parfaite n'est pas possible et le portefeuille pourra être sur ou sous-couvert durant certaines périodes. La sensibilité (indication de la variation de la valeur de l'actif de Le Fonds lorsque les taux d'intérêt varient de 1%) est comprise entre 0 et 8.

L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori à titre de comparaison des performances et dans le cadre du calcul de la commission de surperformance. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et à percevoir des revenus réguliers et qui souhaitent conserver leur investissement sur 4 ans.

AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Caceis Bank.

Le rachat des parts peut être demandé chaque jour.

Les revenus sont distribués.

La valeur liquidative par action est disponible sur www.dnca-investments.com et auprès de la Société de Gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 4 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée :
Exemple d'investissement

4 ans
EUR 10 000

Si vous sortez après
1 an

Si vous sortez après
4 ans

Scénarios

Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 6 910 -30.9%	EUR 6 650 -9.7%	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 8 100 -19.0%	EUR 8 130 -5.0%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2021 et octobre 2022.
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 10 240 2.4%	EUR 10 860 2.1%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre mai 2017 et mai 2021.
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 11 400 14.0%	EUR 12 590 5.9%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre mai 2013 et mai 2017.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si DNCA FINANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Aucune garantie n'est mise en place contre la défaillance du Fonds et vous pourriez perdre votre capital si cela se produit.

Les actifs du Fonds sont déposés chez CACEIS BANK, et sont séparés des actifs d'autres fonds de DNCA Finance. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour payer les dettes d'autres fonds.

Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de DNCA Finance.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR 10 000 sont investis

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Coûts totaux	EUR 132	EUR 574
Incidence des coûts annuels (*)	1.3%	1.3%

Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.4% avant déduction des coûts et de 2.1% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	EUR 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais	0.85% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 85
Coûts de transaction	0.47% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 47
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20% de la surperformance positive par rapport à l'indice Refinitiv Europe Focus Hedged EUR	EUR 0

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée (RHP) : 4 années.

Le RHP a été choisi pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance du RHP ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et centralisées par l'établissement en charge de cette fonction (CACEIS BANK) chaque jour de valorisation (jour de calcul de la valeur liquidative) à 12 heures. Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée après réception de l'ordre, à cours inconnu.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès de la Société de Gestion du Fonds afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

DNCA FINANCE, 19 Place Vendôme, 75001 Paris

dnca@dnca-investments.com

www.dnca-investments.com

Autres informations pertinentes

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne à l'adresse www.dnca-investments.com.

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles auprès de la Société de Gestion.

Document d'informations clés

DNCA CONVERTIBLES EUROPE (LE "FONDS")



Classe : N - ISIN : FR0013299179

Objectifs

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	DNCA Convertibles Europe (le "Fonds")
Nom de l'initiateur du produit :	DNCA FINANCE (la "Société de Gestion")
ISIN :	FR0013299179
Site web :	www.dnca-investments.com
Téléphone:	+33 1 58 62 55 00

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de DNCA FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en France.

DNCA FINANCE est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Ce document d'informations clés est valable à partir du 1 janvier 2023.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DURÉE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 31/03/2017 et lancé le 08/12/2017. Aussi bien la Société de Gestion du Fonds que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution du Fonds selon les modalités énoncées dans le règlement du Fonds.

OBJECTIFS

L'objectif du Fonds est de réaliser une performance supérieure à celle du marché européen des obligations convertibles notamment en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables, sur une durée minimale de placement recommandée de 4 ans. Son indicateur de référence est le Refinitiv Europe Focus Hedged EUR, qui représente le marché des obligations convertibles européennes. Il inclut les coupons.

La politique d'investissement du Fonds repose sur la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire (c'est-à-dire dépendante de l'appréciation de l'évolution des marchés par le gérant) au sein de l'univers des obligations convertibles européennes. Le choix du gérant s'effectue après une analyse des marchés actions et des marchés obligations. Le gérant détermine ses investissements en fonction de critères macro-économiques, mais également en fonction de l'analyse de la qualité des sociétés composant son univers d'investissement. Le Fonds répond aux critères d'une gestion Responsable. Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise: (i) responsabilités actionnariale (ex.: risques comptables, qualité du management), (ii) sociale (ex.: conditions de travail, politique de formation), (iii) sociétale (ex.: optimisation fiscale) et (iv) environnementale (ex.: gestion environnementale, biodiversité) et de la transition durable. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. Basée sur un modèle d'analyse propriétaire, la Société de Gestion implémente une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra-financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) Sélection de l'univers d'investissement conjuguant une approche financière et extra-financière, (ii) construction du portefeuille selon une approche « Top down » et (iii) Sélection de titres (approche « Bottom up ») sur la base d'une analyse multi facteurs. Le Fonds bénéficie du label ISR.

Le portefeuille de Le Fonds investit au moins 60% de son actif net en obligations européennes convertibles, échangeables, à des bons de souscription d'actions, de titres participatifs et titres de créances d'émetteurs européens négociés sur les marchés des pays membres de l'OCDE. Le solde peut être investi en titres émis par des émetteurs en dehors de l'Europe. La Société de Gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie. En plus de cette évaluation, l'univers de gestion sera constitué à hauteur de 30% minimum en titres notés Investment Grade ou toute notation équivalente selon l'analyse de la Société de Gestion. A défaut de notation de ces titres, la notation de l'émetteur sera retenue. Le portefeuille pourra également comporter des titres appartenant à l'univers High Yield ou titres dits spéculatifs et présentant une notation inférieure à BBB-/Baa3 selon Standard & Poor's, Moody's ou Fitch Ratings ou toute notation équivalente selon l'analyse de la Société de Gestion, ou des titres ne présentant pas de notation émise par une agence de notation, dans une limite maximum de 70% de l'actif net du portefeuille.

Enfin, le portefeuille peut détenir des investissements libellés en devises autres que l'Euro. Le risque de change est systématiquement couvert par le gérant. Bien que l'intention soit de se rapprocher d'une couverture intégrale, une couverture parfaite n'est pas possible et le portefeuille pourra être sur ou sous-couvert durant certaines périodes. La sensibilité (indication de la variation de la valeur de l'actif de Le Fonds lorsque les taux d'intérêt varient de 1%) est comprise entre 0 et 8.

L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori à titre de comparaison des performances et dans le cadre du calcul de la commission de surperformance. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et qui souhaitent conserver leur investissement sur 4 ans.

AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Caceis Bank.

Le rachat des parts peut être demandé chaque jour.

Les sommes distribuables (résultat net et plus ou moins-values nettes réalisées) sont intégralement capitalisées chaque année.

La valeur liquidative par action est disponible sur www.dnca-investments.com et auprès de la Société de Gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 4 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée :
Exemple d'investissement

4 ans
EUR 10 000

Si vous sortez après
1 an

Si vous sortez après
4 ans

Scénarios

Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 6 900 -31.0%	EUR 6 650 -9.7%	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 8 150 -18.5%	EUR 8 200 -4.8%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre septembre 2021 et octobre 2022.
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 10 250 2.5%	EUR 10 860 2.1%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre mai 2017 et mai 2021.
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	EUR 11 390 13.9%	EUR 12 640 6.0%	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre mai 2013 et mai 2017.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si DNCA FINANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Aucune garantie n'est mise en place contre la défaillance du Fonds et vous pourriez perdre votre capital si cela se produit.

Les actifs du Fonds sont déposés chez CACEIS BANK, et sont séparés des actifs d'autres fonds de DNCA Finance. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour payer les dettes d'autres fonds.

Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de DNCA Finance.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- EUR 10 000 sont investis

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Coûts totaux	EUR 390	EUR 688
Incidence des coûts annuels (*)	3.9%	1.6%

Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.7% avant déduction des coûts et de 2.1% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 3.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à EUR 300
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais	0.90% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 90
Coûts de transaction	0.00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 0
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	20% de la surperformance positive par rapport à l'indice Refinitiv Europe Focus Hedged EUR	EUR 0

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée (RHP) : 4 années.

Le RHP a été choisi pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance du RHP ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et centralisées par l'établissement en charge de cette fonction (CACEIS BANK) chaque jour de valorisation (jour de calcul de la valeur liquidative) à 12 heures. Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée après réception de l'ordre, à cours inconnu.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès de la Société de Gestion du Fonds afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

DNCA FINANCE, 19 Place Vendôme, 75001 Paris

dnca@dnca-investments.com

www.dnca-investments.com

Autres informations pertinentes

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne à l'adresse www.dnca-investments.com.

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles auprès de la Société de Gestion.

Annexe 4 RTS SFDR / Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8

Dénomination du produit : DNCA Convertibles Europe

Identifiant d'entité juridique : 96950041PIQ689VNR48

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___% <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 20% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Fonds a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du fonds s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le fonds a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le *stock picking* a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « *best in universe* » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le fonds n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le fonds.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le fonds pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (Above and Beyond Analysis) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le fonds est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO2/M\$ investi) du portefeuille du fonds.
- Intensité carbone : (t CO2/m\$ de revenus) du portefeuille du fonds.
- La proportion du portefeuille du fonds investi dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité au 30/12/2022	
Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	5,22
Exposition à la transition vers une économie durable	25,53%
% Exposition aux ODD	25,53%
Empreinte carbone	164,75
Intensité carbone	150,79
% dans la liste des « <i>worst offenders</i> »	0%

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Les objectifs des investissements durables du fonds étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les incidences négatives de l'activité des émetteurs sur les objectifs environnementaux et sociaux ont été directement intégrées à la notation de la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA (intégrant les principales incidences négatives pouvant entraîner une dégradation de la notation ABA en dessous du minimum). En plus de l'intégration des principales incidences négatives dans la notation de la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA, DNCA Finance a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité et une trajectoire climat.

Dans ce contexte, la société de gestion a mis en place une politique d'exclusion :

- Charbon thermique et hydrocarbures non conventionnels
- Armements controversés
- Non-respect du pacte mondial des Nations Unies : émetteurs en anomalies sévères avec les principes du pacte mondiale des Nations Unies et intégrés dans la liste des « *worst offenders* » tenue par la société de gestion et exclus de tous les portefeuilles de la société de gestion.

Au 30 décembre 2022, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10- Violation UNGC et PAI 14- Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA. Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement

Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offender* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « *Norms based* »,
2. Filtrer les sociétés non pertinentes,
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable,
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offender* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le fonds a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise,
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues dans le rapport annuel du fonds.



Quelles ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille, au 30 décembre 2022 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence.

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs sous gestion	Pays
QIAGEN NV	Soins de santé	4,7%	Pays-Bas
Safran SA	Biens et services industriels	4,6%	France
Cellnex Telecom SA	Télécommunications	4,4%	Espagne
Deutsche Post AG	Biens et services industriels	4,1%	Allemagne
Nexi SpA	Biens et services industriels	4,1%	Italie

RAG-Stiftung	Energie	3,8%	Allemagne
STMicroelectronics NV	Technologie	3,6%	Pays-Bas
Prysmian SpA	Biens et services industriels	3,5%	Italie
Amadeus IT Group SA	Technologie	3,3%	Espagne
Veolia Environnement SA	Utilitaires	3,3%	France

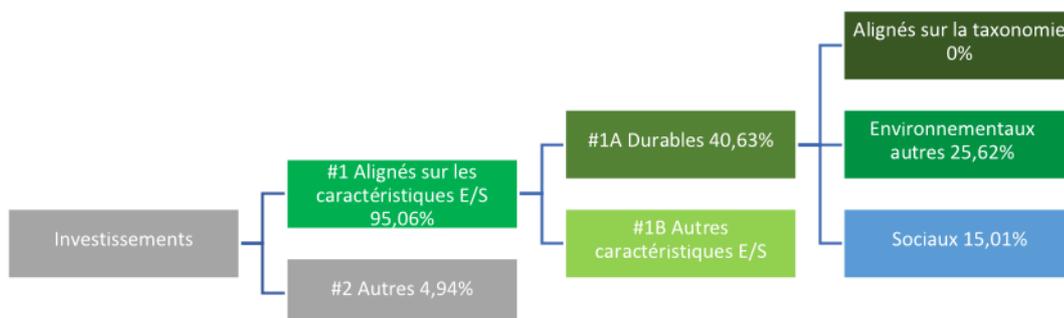


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 30 décembre 2022, le fonds a investi 95,06% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 40,63% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

• Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteurs	% d'actifs
Automobiles et Pièces	2,76%
Banques	4,69%
Construction et Matériaux	2,75%
Produits et Services de Consommation	3,05%
Energie	5,42%
Services Financiers	6,21%
Alimentation, Boissons et Tabac	0,39%
Soins de Santé	4,68%
Biens et Services Industriels	23,27%
Soins Personnels, Médicaments et Epiceries	0,92%

Immobilier	1,05%
Commerce de Détail	2,11%
Technologie	15,06%
Télécommunications	4,99%
Voyages et Loisirs	7,62%
Utilitaires	5,25%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Les données disponibles à ce jour, provenant des entreprises, ne sont pas encore complètes, exhaustives et fiables. DNCA Finance publiera les investissements durables avec un objectif environnemental aligné sur la taxonomie de l'UE dès que ces données seront disponibles avec le niveau de qualité approprié.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

- Oui :
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

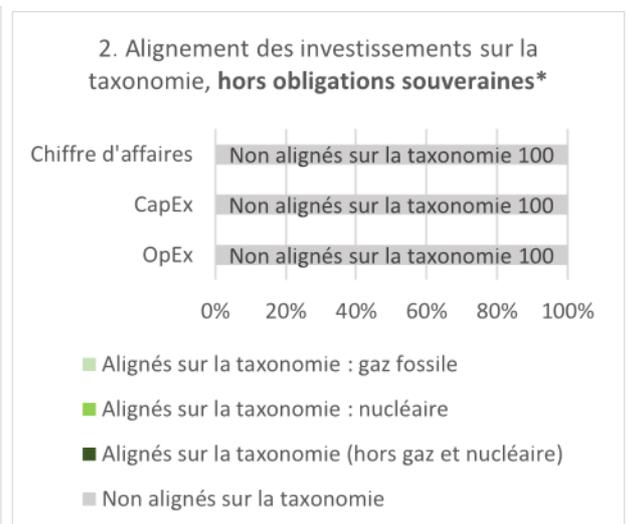
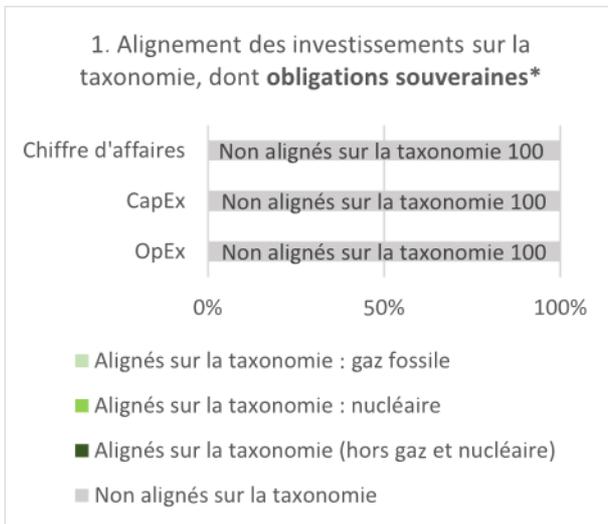
Non applicable

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE était de 25,62%.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social était de 15,01%.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "#2 Autres", quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Le fonds pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du fonds ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- Construction du portefeuille selon une approche « Top Down » (c'est-à-dire une approche qui consiste à s'intéresser à la répartition globale du portefeuille) ;
- Sélection de titres (approche « Bottom up ») sur la base d'une analyse multi facteurs (analyse fondamentale, technique et valorisation de l'option du crédit et caractéristiques de la convertible) suivi de l'analyse globale du portefeuille.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.)
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.)
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles)
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

En outre, DNCA Finance a mise en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique. Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté [ici](#).

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'**engagement proactif** de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'**engagement réactif** de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *worst offenders* »). DNCA Finance participe également à des **initiatives collectives** d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la *Task force on Climate related Financial Disclosure* (TCFD) et la *Task-force on Nature related Financial Disclosure* (TNFD).

Les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du fonds (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques en matière de durabilité, gestion des incidences négatives, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- ***Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable